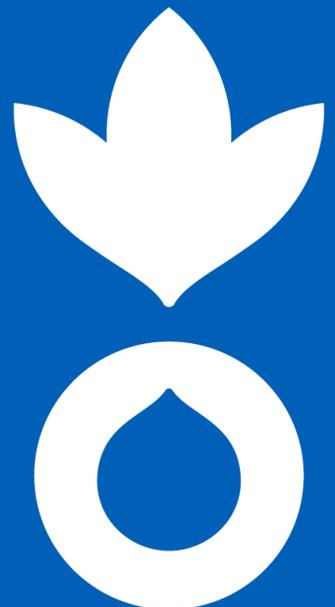


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Situation de pâturage moyenne
- État d'embonpoint passable
- Mouvements anormaux de bétail dans les zones frontalière avec la Côte d'Ivoire et le Mali
- Début de la campagne de transhumance
- Légère baisse du prix des céréales
- Stabilité du prix du bétail
- Termes de l'échange défavorables aux éleveurs





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Terre des hommes Lausanne (Tdh-L), Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B). Ce bulletin entre dans le cadre du projet transfrontalier Burkina Faso & République de Côte d'Ivoire d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire YERETALI financé par l'Agence Française pour le Développement (AFD), et du projet Portefeuille Thématique Climat Sahel - PTCS - SIT Sahel II financé par ENABEL. La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale de RBM, de Tdh-L et de RECOPA sous la supervision de ACF, et les sites sentinelles de VSF-B, ainsi que l'exploitation de données satellitaires accessibles sur le site www.geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 51 sites sentinelles répartis sur 18 provinces des 7 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par RBM et Tdh-L, et décadaire pour les sites suivis par VSF-B et sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) et est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.



CONTEXTE

Au cours de la période d'octobre à novembre 2024, l'État burkinabé et ses partenaires ont apporté des appuis aux différentes communautés impactées par la crise sécuritaire.

Cette période est également marquée par les récoltes après une bonne saison agricole. La situation économique reste cependant précaire, avec une inflation élevée et un accès limité aux services de base, notamment dans les zones rurales.

Socialement, les déplacements internes de populations en raison des conflits et des conditions climatiques difficiles ont exacerbé la crise humanitaire, tandis que les efforts d'assistance peinent à répondre aux besoins croissants.

SITUATION PASTORALE

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

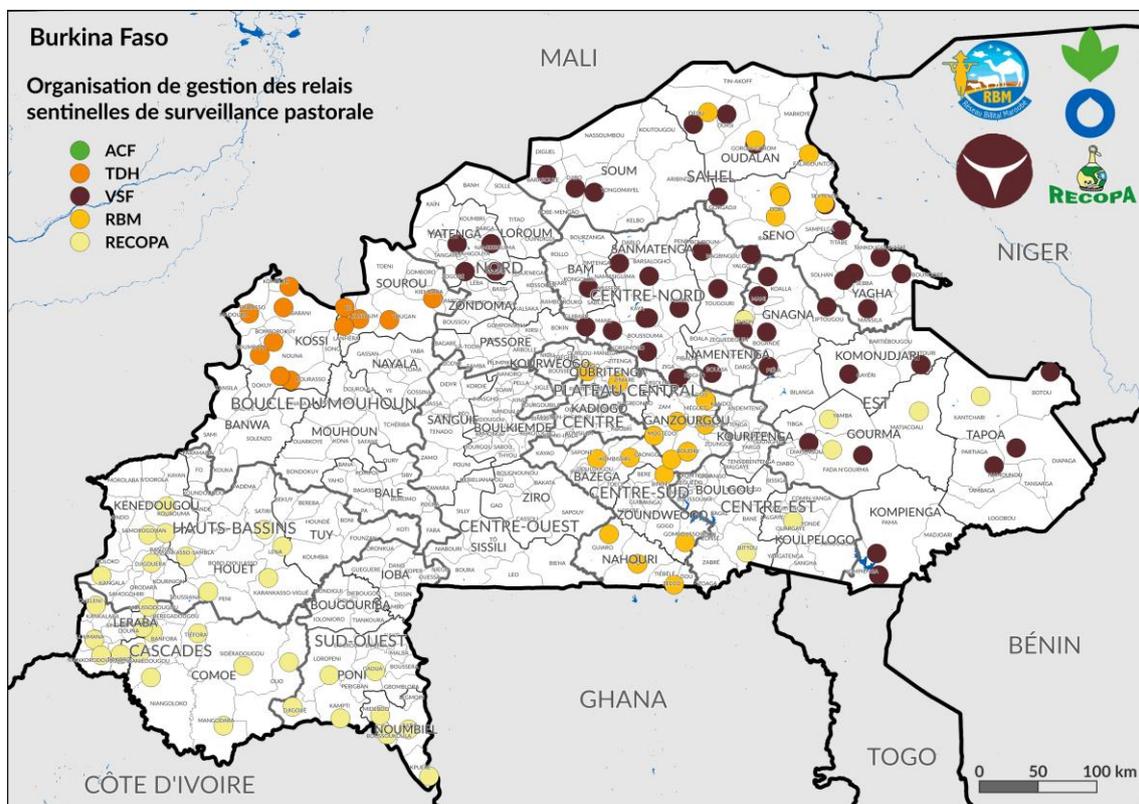


Figure 1 - Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale

Les agents collecteurs de données, appelés sentinelles pastorales, sont répartis sur 7 régions à raison de 10 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, 13 agents au niveau de Cascades, 2 agents au niveau de Centre-Est, de 7 agents au niveau du Centre-Sud, de 14 agents au niveau de Centre-Nord, 14 agents au niveau de l'Est, 10 agents au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau de Nord, 10 agents au niveau de Plateau-Central, 13 agents au niveau du Sahel et 8 agents au niveau de Sud-Ouest.

Les sentinelles relèvent des services techniques rattachés à l'État et sont donc employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso (chefs de zone d'appui technique en élevage) ou membres des organisations paysannes partenaires. Ils



travaillent en étroite collaboration avec les organisations : Action contre Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Terre des hommes Lausanne (Tdh-L), RECOPA et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) (Figure 1). La régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles des données ont été collectées durant la période concernée on fait l'objet de traitement dans le présent bulletin.

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

La figure 2 indique les mouvements des troupeaux au niveau des zones suivies couvrant la période d'octobre - novembre 2024. Cette carte met ainsi en exergue les zones de concentration animale au niveau des différentes communes suivies.

La concentration enregistrée est moyenne à forte dans la majorité des sites d'observation. Nous constatons des fortes concentrations au niveau des communes de Kourouma, Samorogouan, Satiri, Peni (région des Hauts Bassins), Oueleni, Niankorodou, Dakoro, Aniédougou, Tiéfora et Banfora (région des Cascades), Loropéni, Midebdo, Boussoukoula, Kpuèrè (Sud-Ouest), de Dori et Gorom-Gorom (Sahel), de Thion (Est), de Kassoum (Boucle de Mouhoun), Boudry et Dapélogo (Plateau Central), et de Bindé, Gaongo, Po et Gomboussougou (Centre Sud). Dans la quasi-totalité des autres zones, la concentration animale est moyenne, excepté des zones à fort défi sécuritaire où la concentration est faible voire très faible. C'est le cas des communes de Djibo, Seytenga, Sebba, Tankougounadjé et de Déou dans le Sahel, Koala, Mani, Fada N'Gourma et Gayéri à l'Est, Korsimoro et Kongoussi dans le Centre Nord, de Di dans la Boucle du Mouhoun.

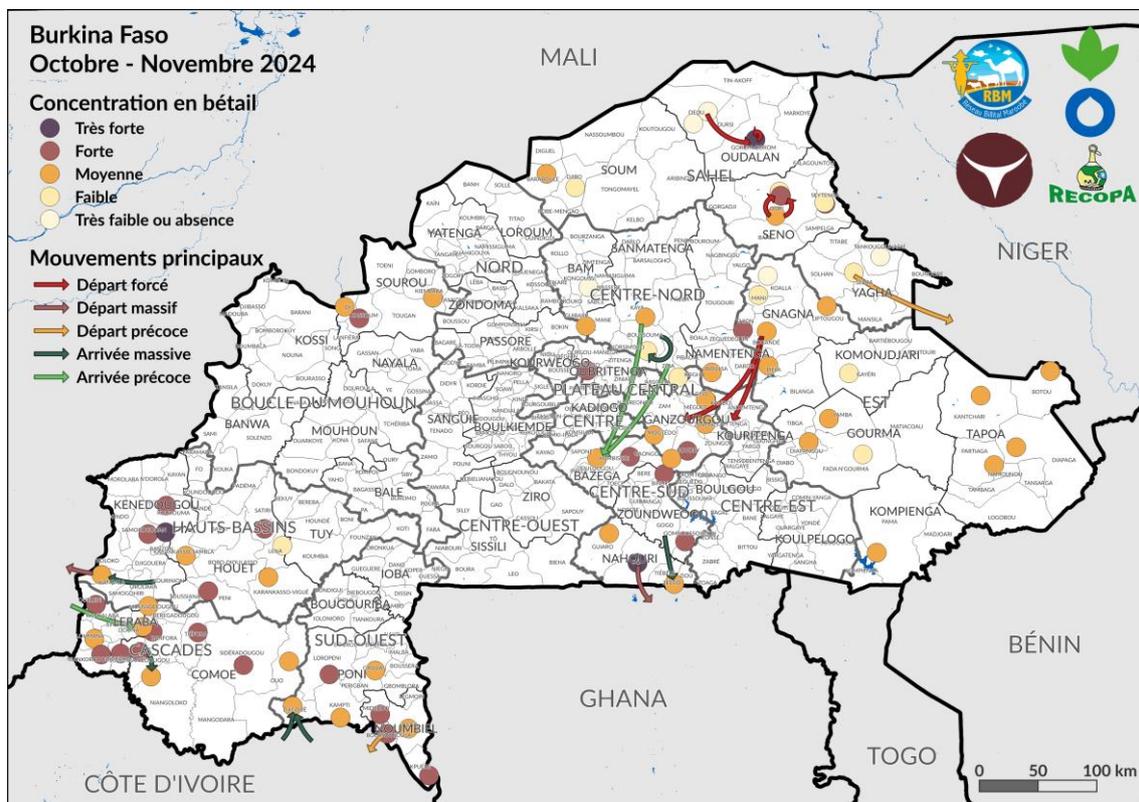


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

Par rapport aux mouvements des troupeaux au cours de la période (Octobre - Novembre 2024), des départs forcés de la commune de Deou vers Gorom Gorom et à l'intérieur des



communes de Gorom Gorom et de Dori ont été signifiés. Il en va de même pour la commune de Bogandé à l'Est vers le Plateau Central notamment dans la zone pastorale de Gadghin dans la commune de Mogtêdo.

Des départs précoces en direction de pays frontaliers ont été enregistrés pour les communes de Sebba au Sahel en direction du Niger, et de Boussoukoula vers la Côte d'Ivoire. Deux départs massifs ont respectivement été enregistré dans les communes de Po et de Kangala vers le Ghana et le Mali. Des arrivées massives ont été relevées pour les communes de Zecco, Korsimoro, Kangala et Aniédougou, et particulièrement précoces pour les communes de Saponé, venant de Kaya et de Ziga, et Douna, venant de la Côte d'Ivoire. Ces mouvements sont liés au contexte sécuritaire au niveau des sites d'observation mais également à des mouvements de transhumance malgré la restriction de la mobilité pastorale.

ÉTAT DES PÂTURAGES

En octobre-novembre 2024, la couverture végétale est globalement bonne, variant entre 70% et 80%. Cependant, elle varie du nord au sud, atteignant parfois 90% au sud. Certaines communes du nord enregistrent des taux de 40% à 50%, voire 60% par endroits. La disponibilité fourragère est bonne sur l'ensemble des sites d'observation.

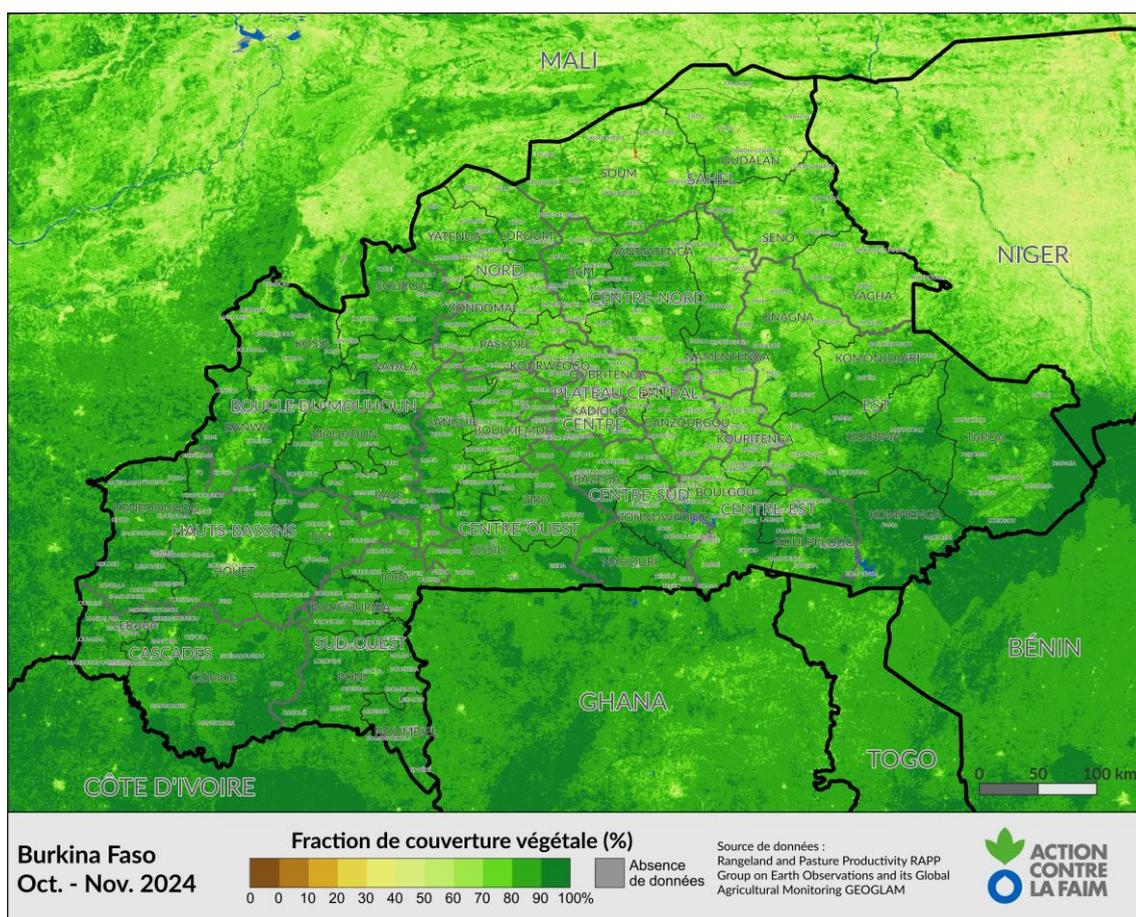


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

La figure 4 montre la situation des ressources fourragère remontée par les relais. On peut voir apparaître sur cette figure une disponibilité fourragère globalement dominée par une disponibilité suffisante à très suffisante avec 57% des sites suivis.



Huit sites ont enregistré une disponibilité très suffisante dans les communes de Deou, Bindé, Po, Samorogouan, Peni, Ouo et Midebdo, situées respectivement dans les régions du Sahel, du Centre Sud, des Hauts Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest.

En revanche, 32% des sites présentent une disponibilité moyenne et 11% une disponibilité fourragère insuffisante. Cette situation est observée dans les régions de l'Est, du Plateau Central, du Sahel et du Centre Nord. Les communes de Saponé et de Guiaro dans le Centre Sud, ainsi que les communes de Djigouè, Loropéni, Kpuéré, Gaoua, Karankasso Vigué et Koumana dans les régions du Sud-Ouest et des Hauts Bassins.

La situation est particulièrement inquiétante autour de ces sites présentant un déficit fourrager mais également une forte concentration du cheptel.

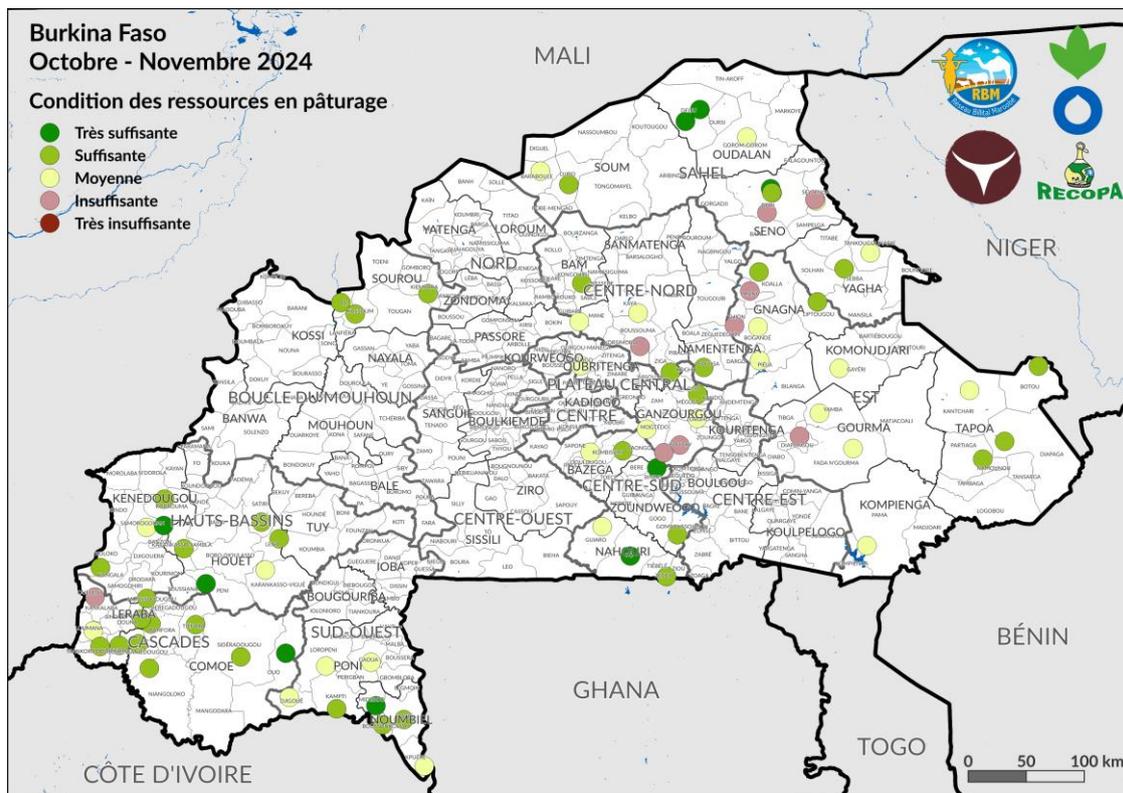


Figure 4 - Condition des ressources en pâturage rapportée pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

La figure 5 donne la situation de l'anomalie de couverture végétale durant la période d'octobre - novembre 2024. Une anomalie positive est constatée sur une bonne partie des régions du Sahel, du Centre Nord et du Nord, ainsi que quelques zones présentant dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre Est et du Centre Sud. À l'inverse, les deux tiers du territoire national présentent une anomalie de couverture négative notamment dans le grand Ouest (Hauts Bassins, Cascades, Centre Ouest, le Centre, le Sud-Ouest, etc.).

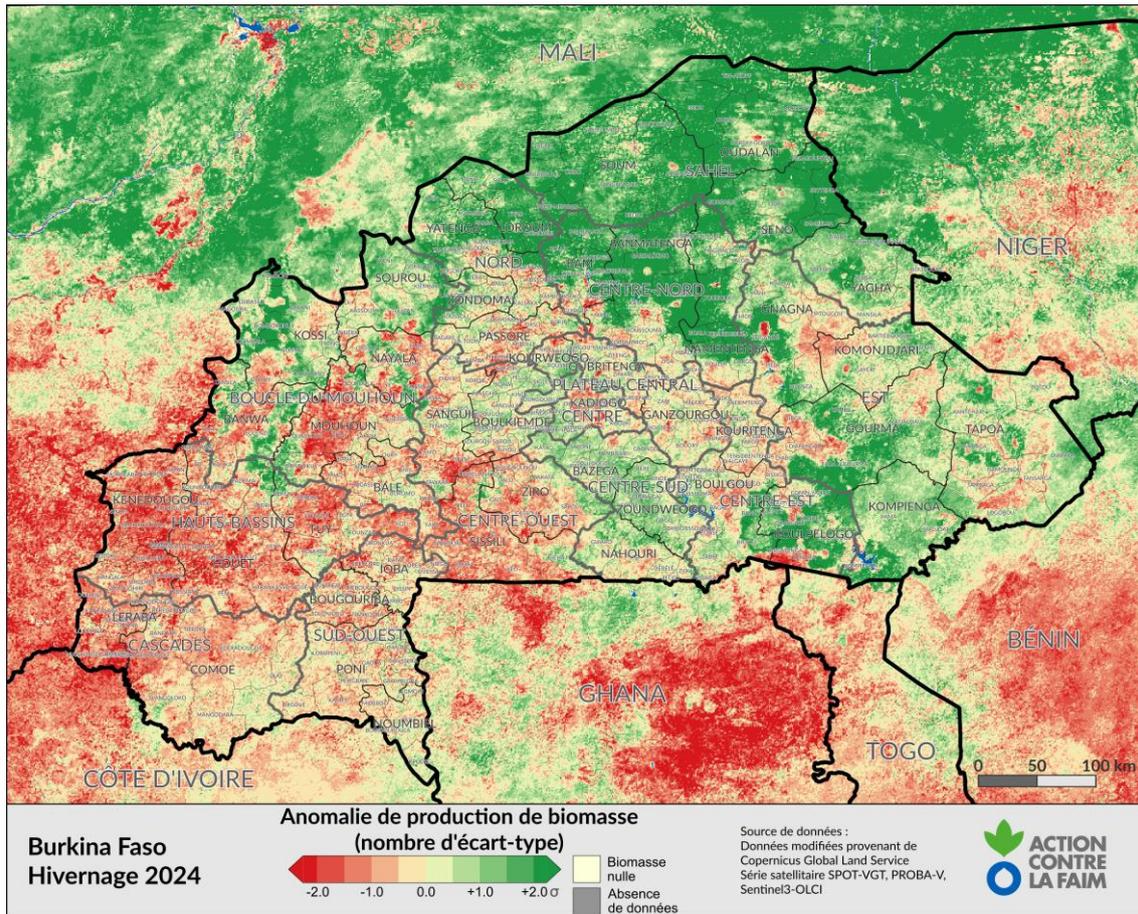


Figure 5 - Anomalie normalisée de production de biomasse durant l'hivernage 2024 sur le Burkina Faso

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUUREMENT

La figure 6 donne la situation des ressources en eau pour la période d'octobre - novembre 2024. Du fait de la bonne campagne pluvieuse, la disponibilité est suffisante sur environ 65% des sites suivis. 10 sites ont une disponibilité très suffisante.

Cependant, on observe une disponibilité en eau moyenne voir insuffisante pour 18% des sites. Il s'agit des sites recensés dans les communes de Baraboulé Gorom Gorom, Kaya, Piela, Yamba, Gayéri, Diapangou, Pam, Bindé, Mogtédo et Kombissiri, Samorogouan, Koumana respectivement dans les régions du Sahel, de l'Est, du Plateau central et des Hauts Bassins.

La figure 7 illustre les sources principales d'abreuvement pour cette même période. Au cours de la période d'octobre à novembre 2024, ces sources sont principalement demeurées les rivières et barrages (environ 49% des sites), ensuite les mares (environ 38% des sites). Les puits et les forages ont été utilisés sur 11% des sites d'observation. Ces sources d'abreuvement témoignent de la disponibilité de l'eau au cours de cette période : les éleveurs ont eu moins recours aux sources d'eau souterraine, l'eau de surface ayant été en quantité suffisante.

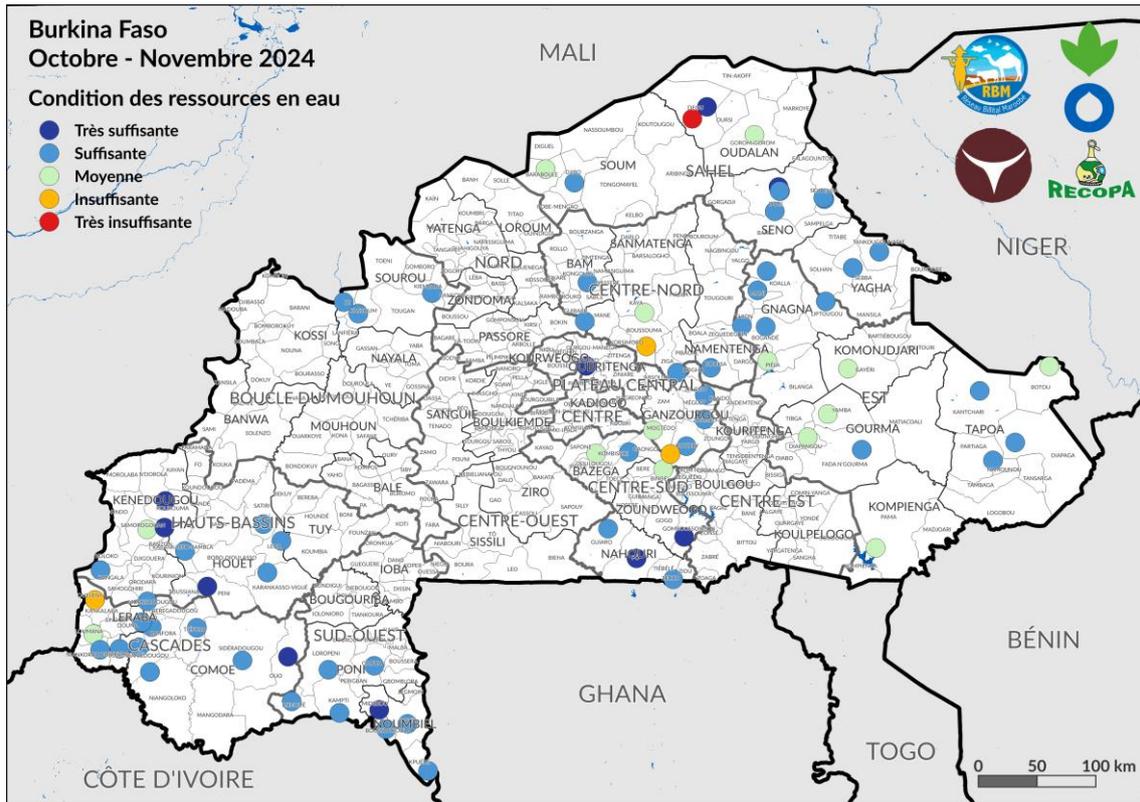


Figure 6 - Condition des ressources en eau pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

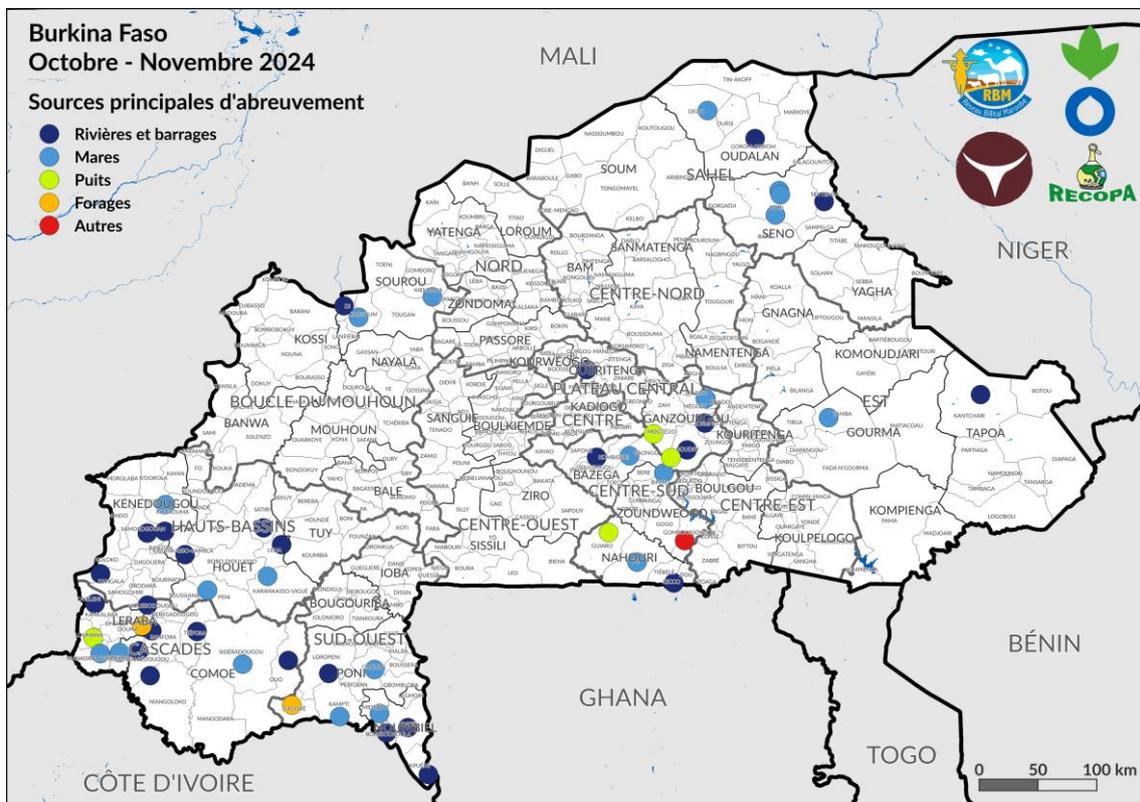


Figure 7 - Principales sources d'abreuvement rapportées pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso



FEUX DE BROUSSE

La figure 8 illustre la situation des feux de brousse au niveau des différents sites d'observation. Au cours de cette période (Octobre – Novembre 2024), 8 feux ont été enregistré. Il s'agit de deux feux de très grande taille, trois feux de grande taille, un feu de petite taille, et deux feux de taille inconnue.

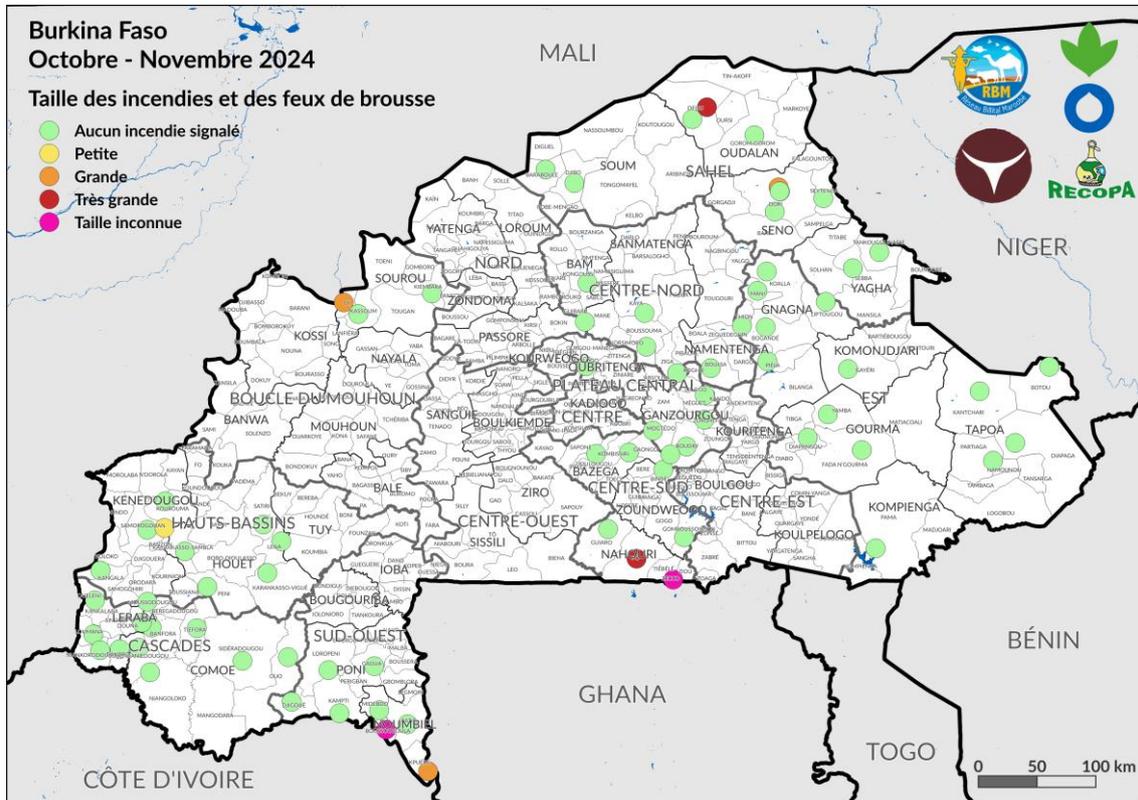


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Les figures 9 et 10 représentent respectivement les cas de vols de bétail, de conflits et d'insécurité. Plusieurs signalements de vols de bétail sont rapportés notamment dans les régions du Sahel, de l'Est, du Sud-Ouest, des Cascades et des Hauts Bassins.

Ont été enregistrés deux cas de vols de bétail dans les communes de Gorom Gorom et Deou (Sahel), un cas dans les communes de Yamba (Est), trois cas dans le Sud-Ouest, deux dans les Cascades et un cas dans les Hauts Bassins.

La plupart des cas de vols de bétail ont été signalés dans les zones transfrontalières entre le Burkina et la Côte d'Ivoire et entre le Burkina et le Mali. Le plus souvent, ce sont des zones fragilisées par le contexte sécuritaire, ces vols de bétail étant liés à l'incursion des Groupes Armés Terroristes (GAT) dans les différentes localités. Un nombre d'important de cheptel a été enlevé durant cette période. Il s'agit des petits et gros ruminants.

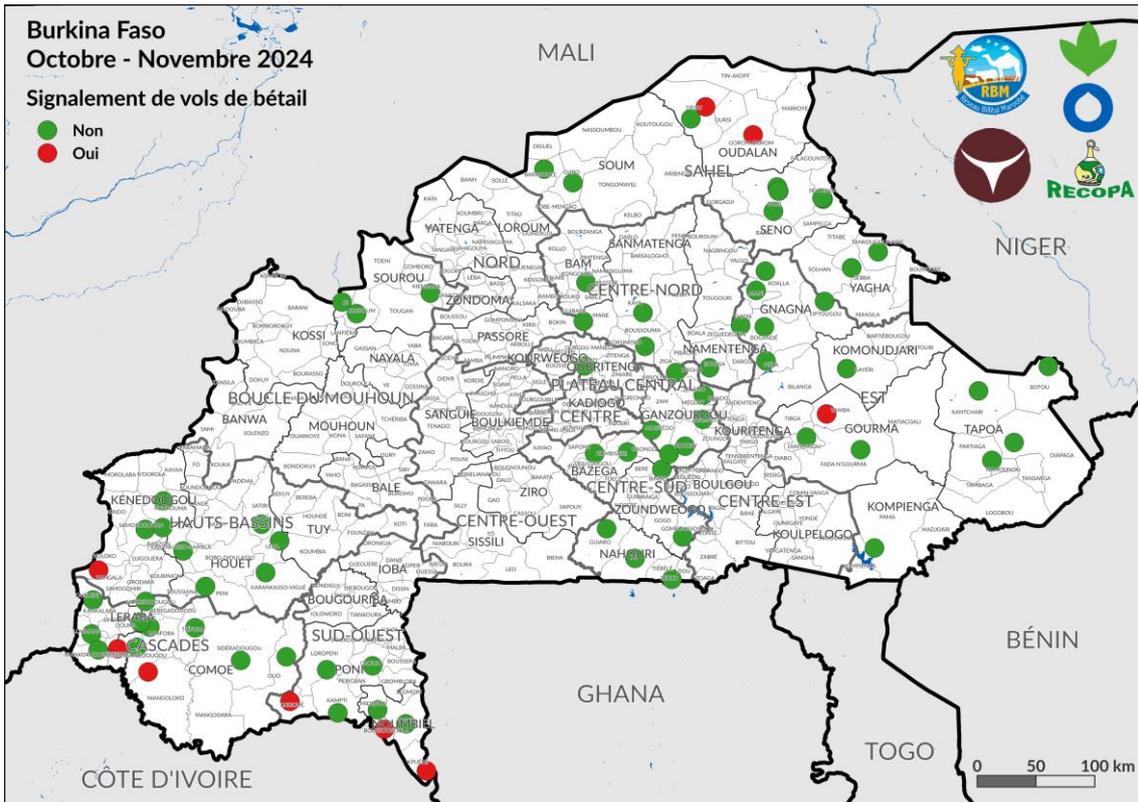


Figure 9 – Vols de bétail signalés pour la période d'octobre à novembre 2024 le Burkina Faso

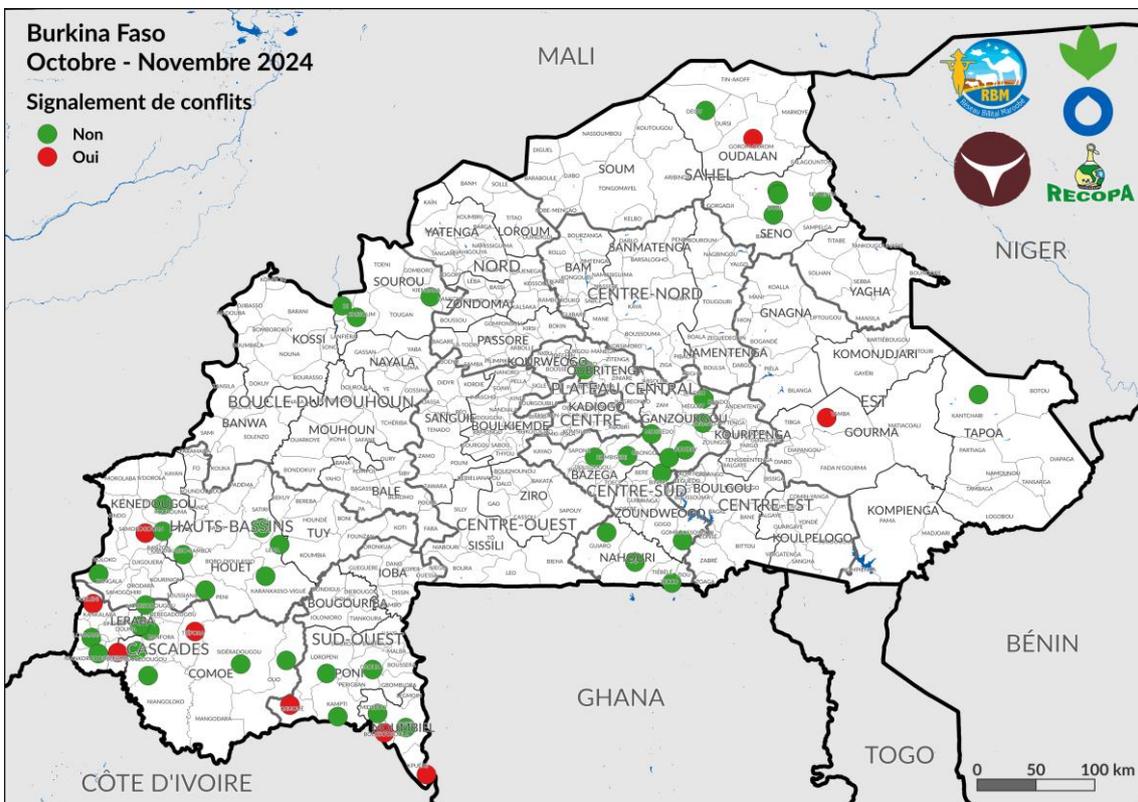


Figure 10 – Conflits signalés pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso



Neuf cas de conflits impliquant des éleveurs ont été enregistrés dans des zones déjà affectées par des vols et des défis sécuritaires. La présence de GAT et des tensions autour de l'accès aux ressources pastorales alimentant les tensions entre éleveurs et agriculteurs. La réduction de la mobilité en raison de la présence des GAT est un facteur clé autour de ces conflits.

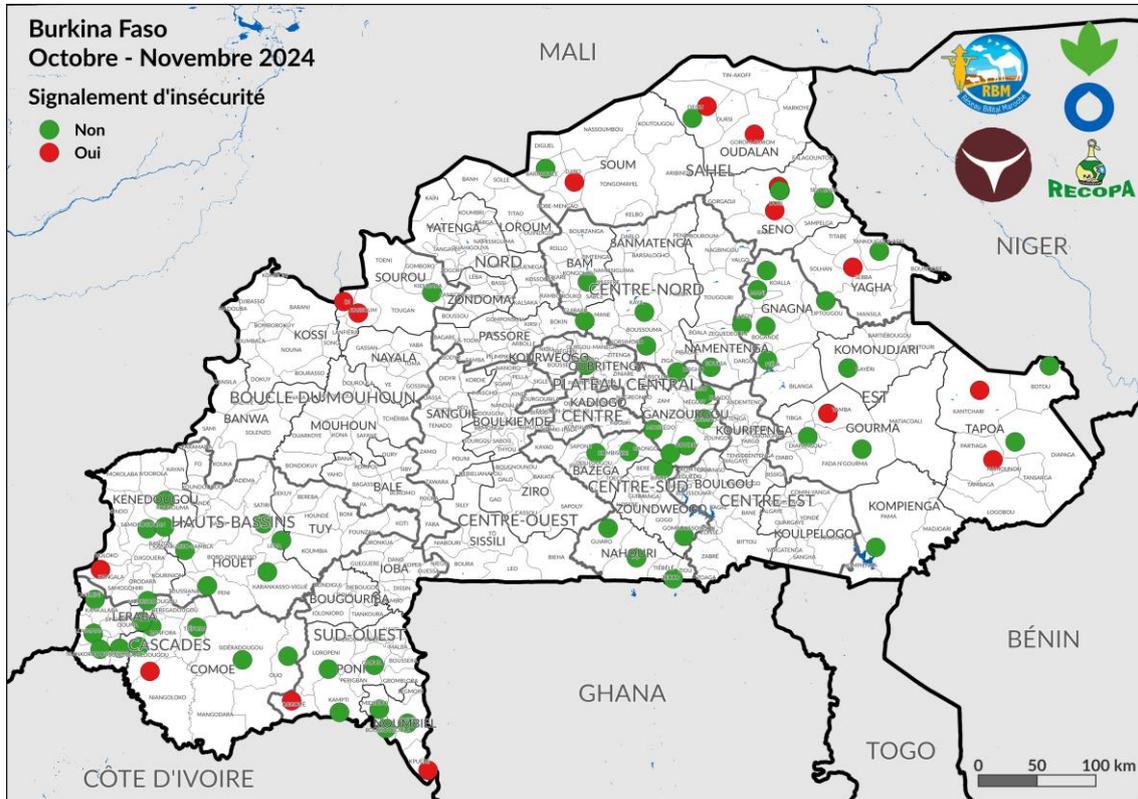


Figure 11 - Événements d'insécurité signalés pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

Au cours de la période d'octobre à novembre, plusieurs événements sécuritaires ont été signalés. Ces cas ont été enregistrés dans les régions du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest, des Cascades et des Hauts Bassins. Les événements sécuritaires ont un impact sur la mobilité du bétail, entraînant un déplacement des troupeaux vers les zones plus ou moins sécurisées et dans les pays voisins comme la Côte d'Ivoire.

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Les figures 12 et 13 présentent respectivement l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants. Globalement, la situation d'embonpoint des petits et gros ruminants est bonne voire passable. L'état d'embonpoint aurait dû être meilleur au vu de la campagne hivernale qui a été très satisfaisante. La situation de l'état d'embonpoint constatée reste pourtant moyenne. Cela s'explique par la réduction de la mobilité et l'inaccessibilité des espaces pastoraux.

Dans la province du Gourma, l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants est médiocre. Cette situation s'explique par le contexte sécuritaire qui entrave la mobilité dans cette province.

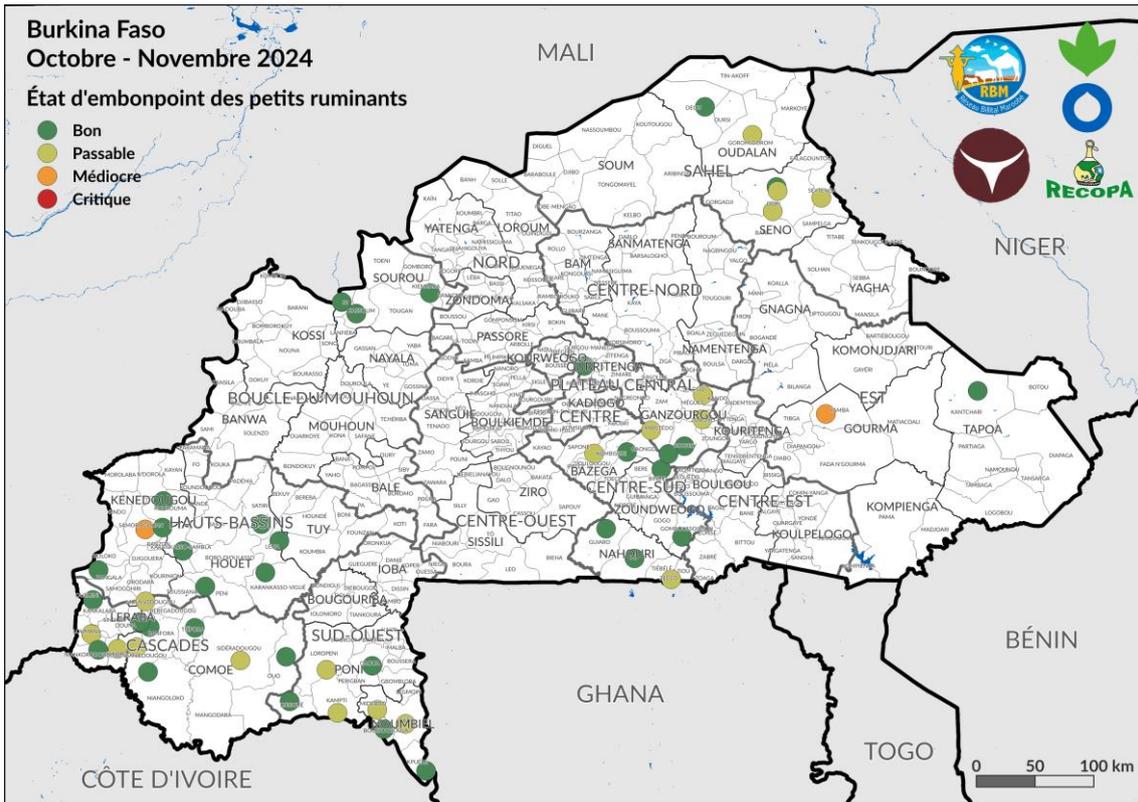


Figure 12 – État d'embonpoints des petits ruminants rapporté pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

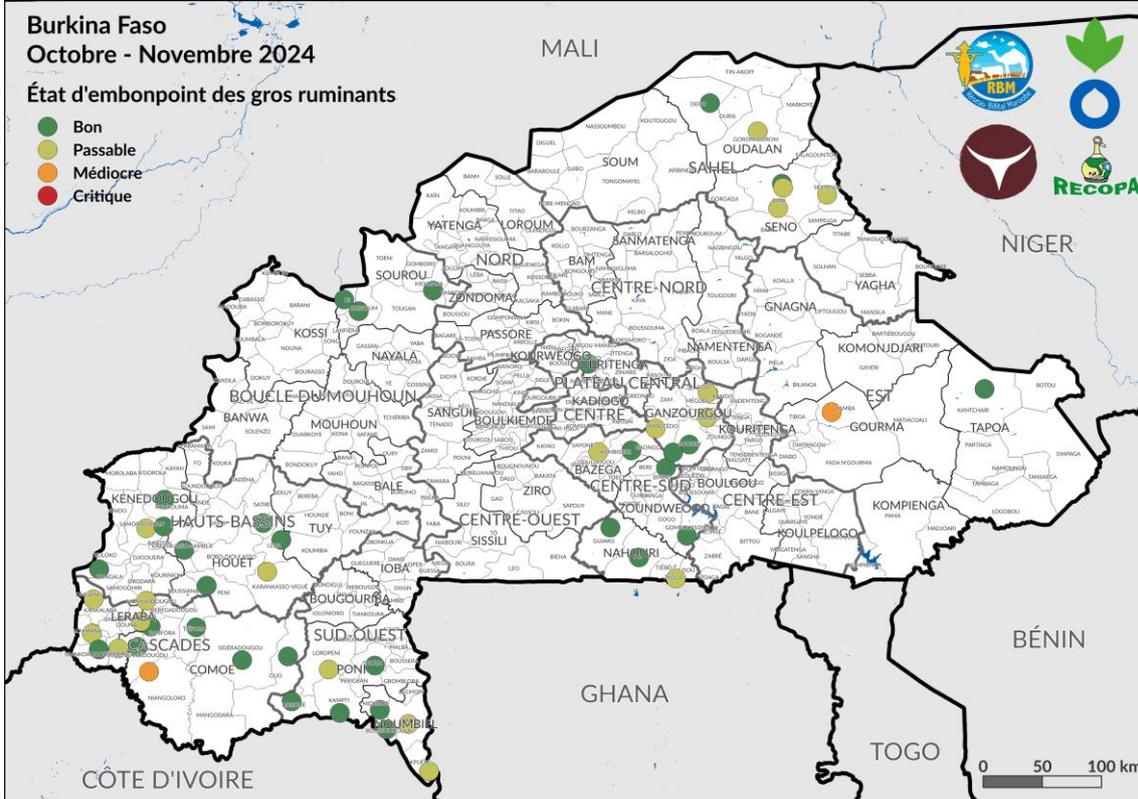


Figure 13 – État d'embonpoints des gros ruminants rapporté pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

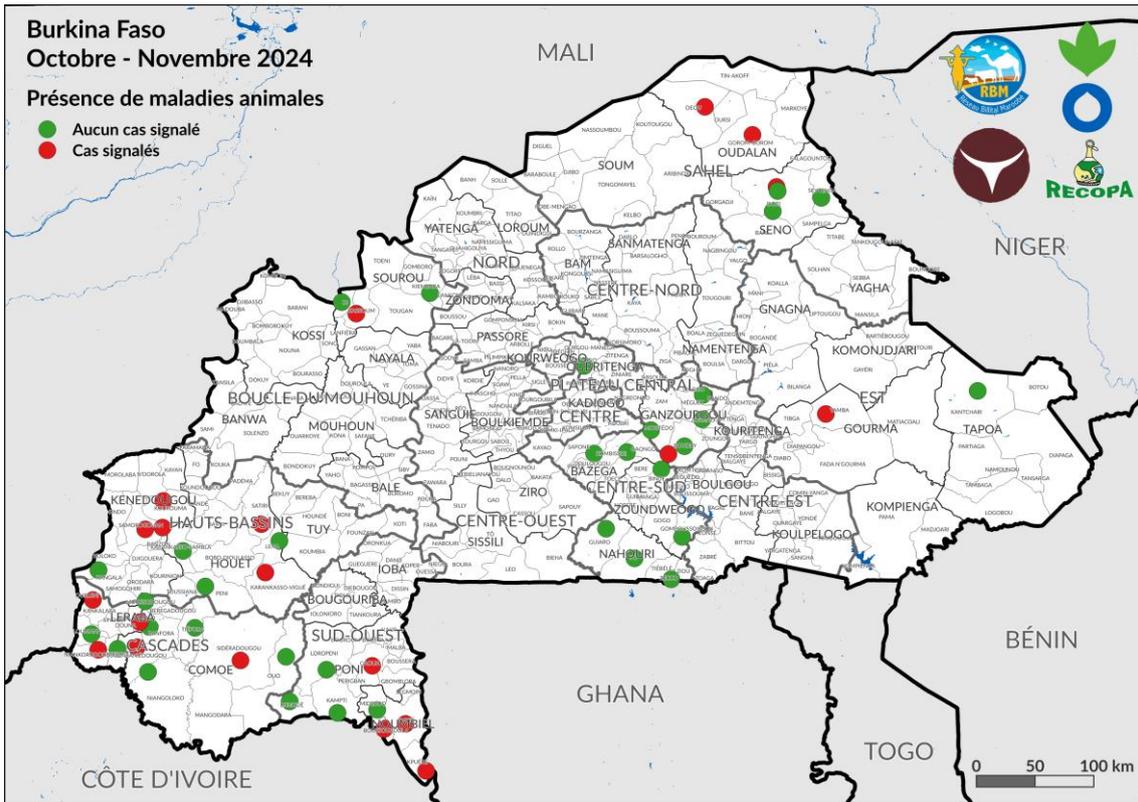


Figure 14 - Présence de maladies animales signalée pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

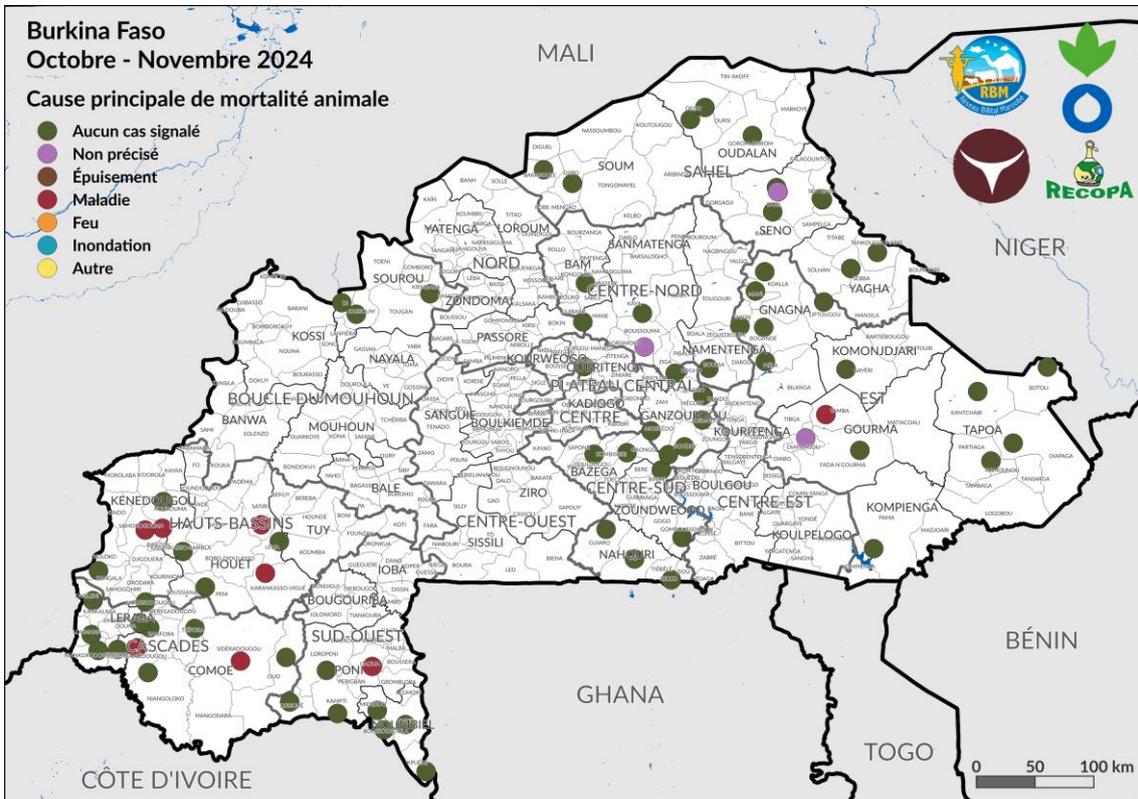


Figure 15 - Cause principale de mortalité animale rapportée pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso



Comme le montre la figure 14, en octobre-novembre 2024, 20 cas de suspicions de maladies animales ont été signalés sur l'ensemble des sites d'observation. La majorité des cas ont été enregistrés dans le grand Ouest (Hauts Bassins, Cascades et Sud-Ouest), avec des cas supplémentaires dans le Sahel, à l'Est et dans la Boucle du Mouhoun.

La figure 15 présente les causes de mortalités animales sur les différents sites d'observation. Au cours de cette même période, 8 cas de mortalité animale ont été signalés, principalement liés à des maladies animales.

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

Concernant l'accessibilité des marchés, la situation présentée par la figure 16 est globalement bonne avec 79% des marchés animés et accessibles.

21 sites déclarent que les marchés ne sont plus accessibles : il s'agit des marchés de Yamba et de Kantchari à l'Est, des marchés de Douna, Niankolodougou, Oueléni, Kangala, Djigouè, Midebdo, Kpuèré et Boussougoula.

Globalement, les marchés sont ouverts et accessibles mais le niveau de fréquentation a considérablement baissé au vu de la situation sécuritaire qui prévaut dans ces zones.

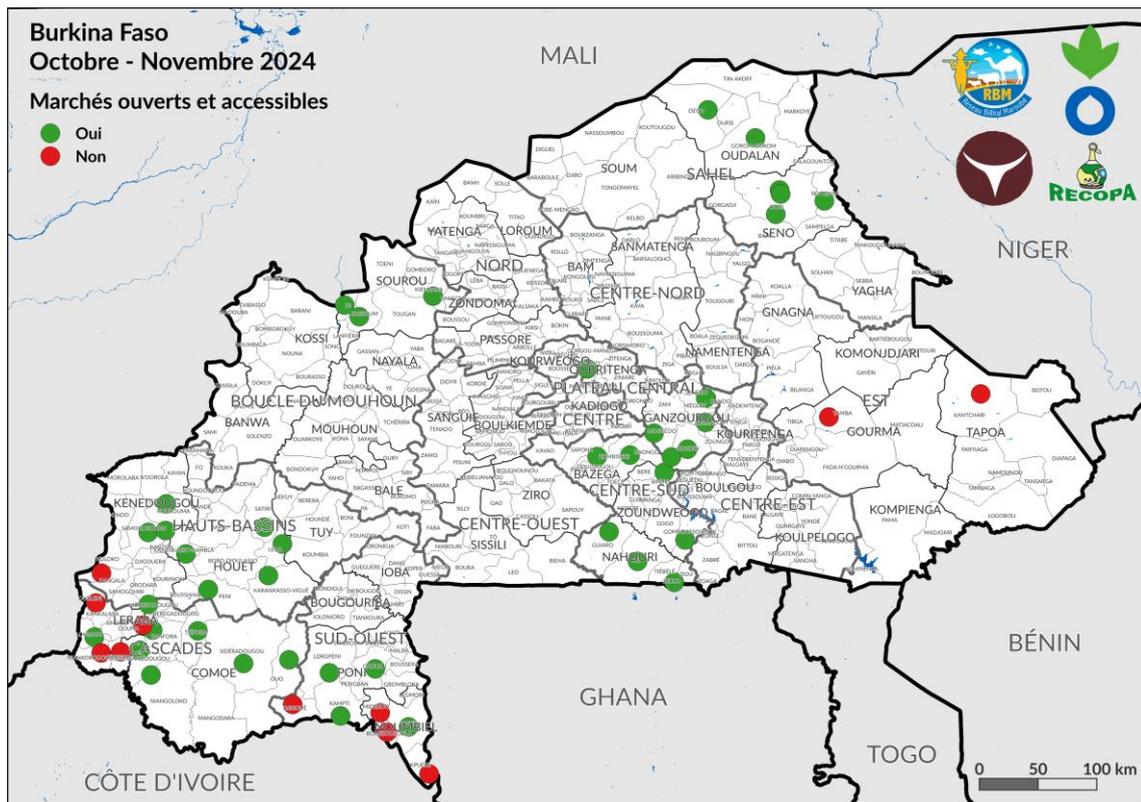


Figure 16 - Marchés ouverts et accessibles pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

Entre octobre et novembre 2024, des appuis au secteur de l'élevage ont été apportés dans 70% des sites observés (Figure 17). Ces appuis incluent la distribution d'aliments pour bétail, de noyaux reproducteurs, l'organisation de campagnes de vaccination, la distribution de vivres, et des campagnes de sensibilisation. Ces initiatives ont été localisées dans 37 sites d'observation répartis dans les régions des Hauts Bassins, du Sud-Ouest, du Centre Sud, du Centre Est, de l'Est et du Sahel.

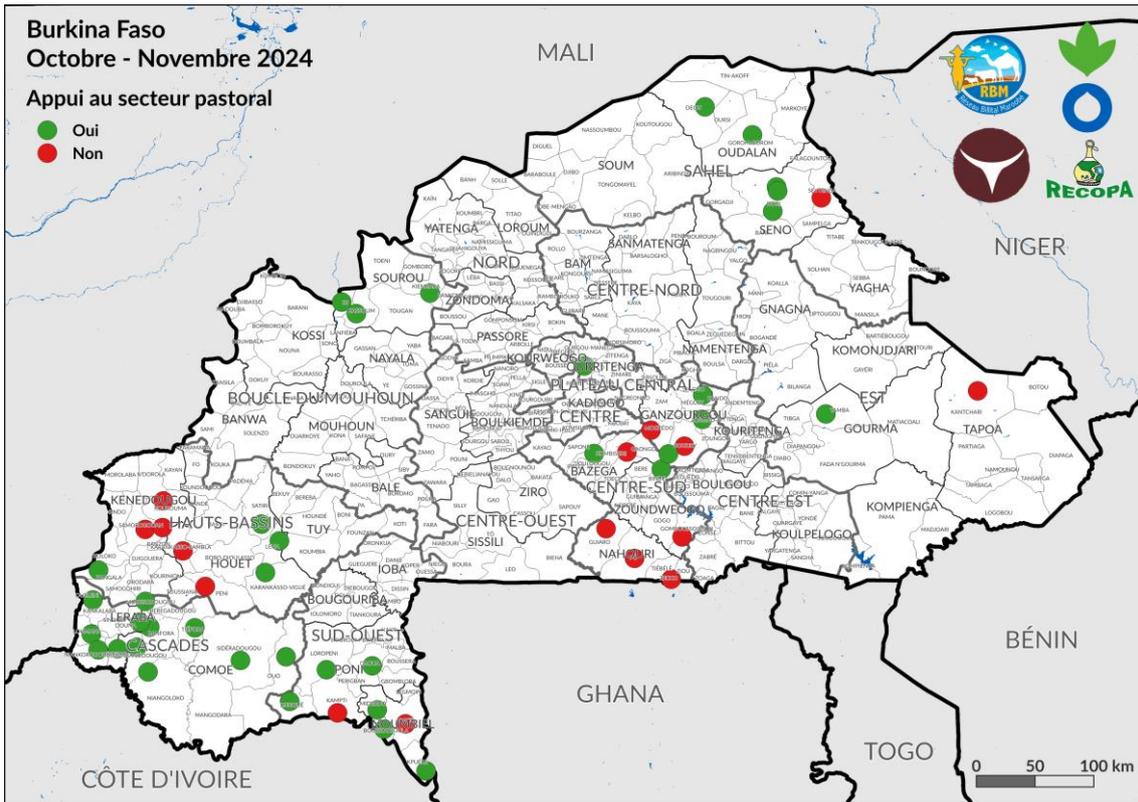


Figure 17 - Zones d'appui au secteur pastoral pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

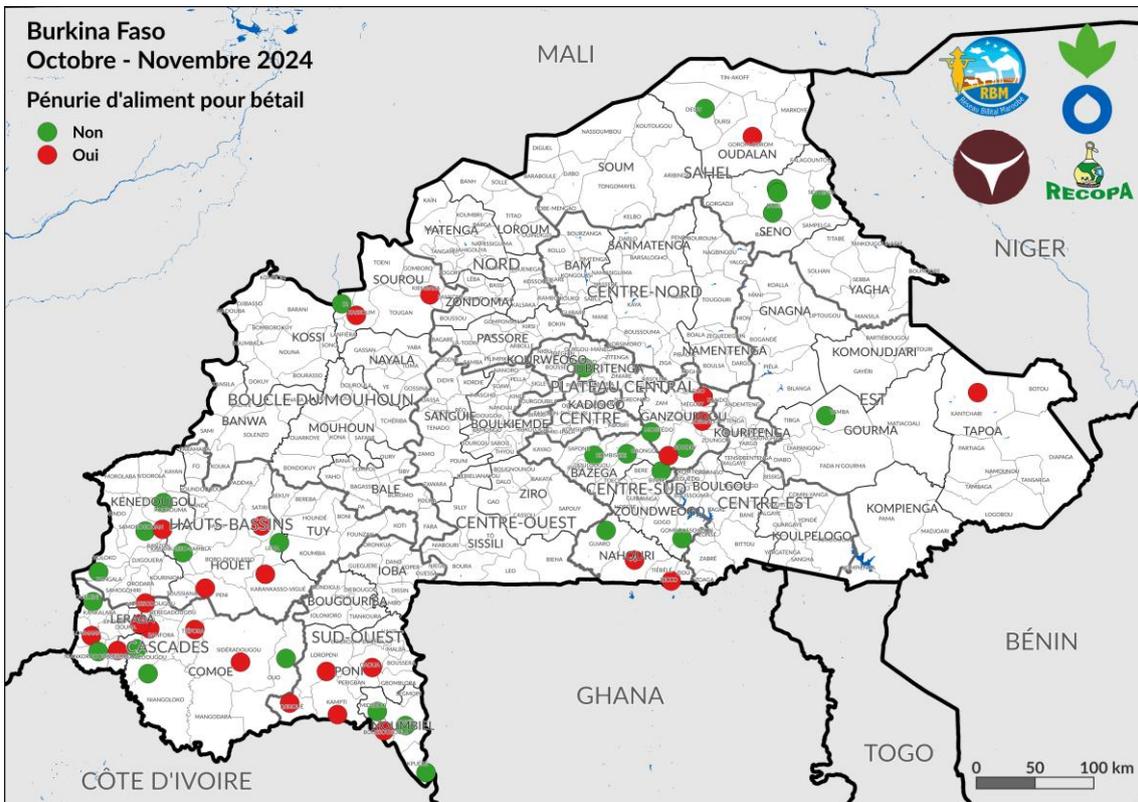


Figure 18 - Pénurie d'aliment pour bétail rapportée pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso



La figure 18 fait état de pénuries d'aliment pour bétail au niveau de sites suivis courant la période d'octobre - novembre 2024. 47% des sites d'observation font face à une pénurie. Cela peut en partie s'expliquer par le manque d'appui au secteur de l'élevage pour ces sites et également par le contexte sécuritaire qui rend difficile l'accès à certaines zones.

SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Pour la période de l'analyse d'octobre à novembre 2024, les prix moyens du caprin, de l'ovin, du riz, du mil, du sorgho et de l'aliment bétail usiné SPAI, ainsi que les termes de l'échange bétail contre céréale sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 - Prix relevés sur les marchés durant la période d'août à septembre 2024

Région	Province	Marché à bétail		Céréales			Aliment pour bétail	Termes de l'échange Sorgho contre	
		Caprin mâle	Ovin mâle	Riz	Mil	Sorgho		Caprin mâle	Ovin mâle
		FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Sourou	16 667	40 833	583	282	228	297	73	179
	Comoe	20 179	44 583	593	489	357	375	57	125
Cascades	Leraba	20 700	44 500	560	430	340	590	61	131
	Moyenne	20 396	44 545	579	465	350	473	58	127
Centre-Nord	Bam	27 500	45 000		350	263	325	105	171
	Namentenga	42 500			420	360	320	118	
	Sanmatenga	27 500			332	303	252	91	
	Moyenne	30 500	45 000		353	299	288	102	151
Centre-Sud	Bazèga	25 000	45 000	575	300	238	280	105	189
	Nahouri	16 000	79 417	550	289	235	392	68	338
	Zoundwéogo	36 250	38 750	550	363	363	250	100	107
	Moyenne	24 357	57 964	557	313	272	319	90	213
Est	Gnagna	21 400	85 000		403	366	272	58	232
	Gourma	51 250	70 000	700	375	300	275	171	233
	Komondjari	22 500			395	395	365	57	
	Tapoa	23 125	80 000	1 050	413	366	247	63	218
	Moyenne	27 042	78 333	875	401	357	274	76	219
Hauts-Bassins	Houet	16 000	53 000	580	290	210	270	76	252
	Kenedougou	20 000	47 500	513	375	288	288	70	165
	Moyenne	17 778	50 556	550	328	244	278	73	207
Plateau Central	Ganzourgou	21 250	50 000	600	344	256	298	83	195
	Oubritenga	22 500	40 000	600	360	320	320	70	125
	Moyenne	21 500	48 000	600	347	269	304	80	178
Sahel	Oudalan	25 000	32 500	600	393	336	285	74	97
	Seno	29 214	50 750	775	651	552	359	53	92
	Soum	67 500			525	425	300	159	
	Yagha	38 750			485	390	170	99	
	Moyenne	35 923	47 708	746	567	474	321	76	101
Sud-Ouest	Noumbiel	24 375	54 375	600	338	350	683	70	155
	Poni	17 813	35 000	538	488	463	294	39	76
	Moyenne	21 094	44 688	569	413	406	461	52	110
Burkina Faso	Moyenne	24 939	49 667	602	412	344	341	72	144

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B



Le tableau 2 donne l'évolution des prix du caprin sur les marchés suivis. Ainsi, pour cette période d'octobre - novembre 2024, le prix du caprin a connu une faible hausse (1%) par rapport à la même période de l'année passée. Plus spécifiquement, cette hausse a été enregistrée dans les régions du Sahel, du Centre Sud et du Plateau central. Les autres régions ont eu une baisse du prix des caprins notamment à l'Est, la Boucle du Mouhoun, les Hauts Bassins. Par rapport à la période précédente, on a enregistré une baisse de 2% avec une baisse significative de 13% dans la Boucle du Mouhoun. Dans le Plateau Central, on a enregistré une hausse des prix des caprins de 18% au cours de cette période par rapport à la période précédente.

Tableau 2 - Évolution du prix des caprins

Région	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	16 667	19 250	-13	20 333	-18
Cascades	20 396				
Centre-Nord	30 500	31 667	-4		
Centre-Sud	24 357	20 857	+17	22 583	+8
Est	27 042	26 500	+2	30 417	-11
Hauts-Bassins	17 778	20 000	-11	20 000	-11
Plateau Central	21 500	18 200	+18	20 000	+8
Sahel	35 923	34 846	+3	33 400	+8
Sud-Ouest	21 094				
Burkina Faso	24 939	26 663	-6	24 670	+1

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Selon le tableau 3, le prix des ovins a connu une baisse courante de cette période d'octobre - novembre 2024. Cette baisse d'en moyenne -2% par rapport à la même période de 2023. À l'exception des régions des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun indiquant une baisse significative de -8 à -28%, on enregistre une hausse des prix des ovins entre cette période (Octobre - Novembre 2024) et la période précédente (Août - Septembre 2024).

Tableau 3 - Évolution du prix des ovins

Région	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	40 833	44 375	-8	43 139	-5
Cascades	44 545				
Centre-Nord	45 000	40 000	+13		
Centre-Sud	57 964	49 857	+16	55 000	+5
Est	78 333	57 500	+36	53 750	+46
Hauts-Bassins	50 556	70 000	-28	65 000	-22
Plateau Central	48 000	46 000	+4	60 000	-20
Sahel	47 708	46 875	+2	55 500	-14
Sud-Ouest	44 688				
Burkina Faso	49 667	48 567	+2	51 177	-3

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Le tableau 4 présente l'évolution des prix du riz. Le prix du riz a connu une hausse de +23% par rapport à la même période de l'année passée, et une hausse de +5% par rapport à la période précédente août - septembre 2024. Cette hausse est particulièrement marquée dans les régions de l'Est avec 35 %, les Hauts-Bassins avec 38 %, la Boucle du Mouhoun avec 21 %, le Sahel avec 15 % et le Centre-Sud avec 16 %. Ces variations s'expliquent par le contexte sécuritaire, qui limite l'accessibilité à certaines zones, et par les dynamiques du marché, où l'offre et la demande jouent un rôle déterminant.



Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Région	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	583	563	+4	483	+21
Cascades	579				
Centre-Nord					
Centre-Sud	557	546	+2	478	+16
Est	875	750	+17	650	+35
Hauts-Bassins	550	500	+10	400	+38
Plateau Central	600	558	+7	500	+20
Sahel	746	750	-1	650	+15
Sud-Ouest	569				
Burkina Faso	602	613	-2	531	+14

Source : Réseau de relays sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Le tableau 5 montre que le prix du mil a augmenté de 25% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse est observée dans toutes les régions, sauf dans la région de l'Est où les prix sont restés stables, et dans la région de la Boucle du Mouhoun où aucune hausse significative n'a été enregistrée.

Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Région	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	282	331	-15	279	+1
Cascades	465				
Centre-Nord	353	451	-22		
Centre-Sud	313	344	-9	258	+21
Est	401	433	-7	403	-0
Hauts-Bassins	328	300	+9	250	+31
Plateau Central	347	322	+8	200	+74
Sahel	567	616	-8	477	+19
Sud-Ouest	413				
Burkina Faso	412	449	-8	324	+27

Source : Réseau de relays sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Le tableau 6 montre l'évolution du prix du sorgho sur les marchés. Pour cette période, le prix du sorgho a connu une hausse de 37% en moyenne par rapport à la même période de l'année 2023. Comparativement à la période précédente, le prix du sorgho a connu une diminution de -3%. Si dans la région des Hauts Bassins, une hausse de 22% du prix du sorgho a été enregistré, une diminution par rapport à la période précédente a été constatée dans toutes les autres régions.

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Région	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	228	256	-11	257	-11
Cascades	350				
Centre-Nord	299	342	-13		
Centre-Sud	272	286	-5	179	+52
Est	357	395	-9	321	+11
Hauts-Bassins	244	200	+22	125	+96
Plateau Central	269	281	-4	175	+54
Sahel	474	513	-7	420	+13
Sud-Ouest	406				
Burkina Faso	344	378	-9	270	+28

Source : Réseau de relays sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B



L'évolution du prix de l'aliment bétail est détaillé dans le tableau 7. Ce prix a connu une hausse superficielle de 2% par rapport à la période précédente (Août – Septembre 2024). Comparé la même période de l'année dernière, on a enregistré une hausse de 1%.

Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Oct.-Nov. 2024 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	297	330	-10	290	+2
Cascades	473				
Centre-Nord	288	266	+8		
Centre-Sud	319	333	-4	292	+9
Est	274	279	-2	363	-24
Hauts-Bassins	278	250	+11	250	+11
Plateau Central	304	309	-2	300	+1
Sahel	321	325	-1	331	-3
Sud-Ouest	461				
Burkina Faso	341	302	+13	303	+13

Source : Réseau de relays sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

TERMES DE L'ÉCHANGE

Le tableau 8 donne une situation des termes de l'échange sur les différents marchés suivis. Si on observe une amélioration sur la majorité des régions par rapport à la période précédente, les termes de l'échange sont défavorables du point de vue de l'éleveur.

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle contre sorgho

Région	Oct.-Nov. 2024 (kg/tête)	Août-Sep. 2024 (kg/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2023 (kg/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	73	75	-3	79	-8
Cascades	58				
Centre-Nord	102	93	+10		
Centre-Sud	90	73	+23	126	-29
Est	76	67	+13	95	-20
Hauts-Bassins	73	100	-27	160	-55
Plateau Central	80	65	+23	114	-30
Sahel	76	68	+11	80	-5

Source : Réseau de relays sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

La figure 19 est une représentation cartographiée de l'état des termes de l'échange sur les marchés pour la période donnée.

Cette figure fait ressortir des termes défavorables à très défavorable pour les éleveurs sur environ 84% des sites suivis. Néanmoins, on enregistre des termes de l'échange qui sont favorables voir très favorables aux éleveurs pour 13 sites d'observation : les communes de Sebba et de Djibo dans le Sahel, de Yamba et de Fada N'Gourma à l'Est, de Kombissiri et Bindé dans le Centre Sud, Mogtédo et Zorgho dans le Plateau central, Mané et Boulsa au Centre Nord, Samorogouan et Satiri dans les Hauts Bassins, Niankorodougou et Ouou dans les Cascades.

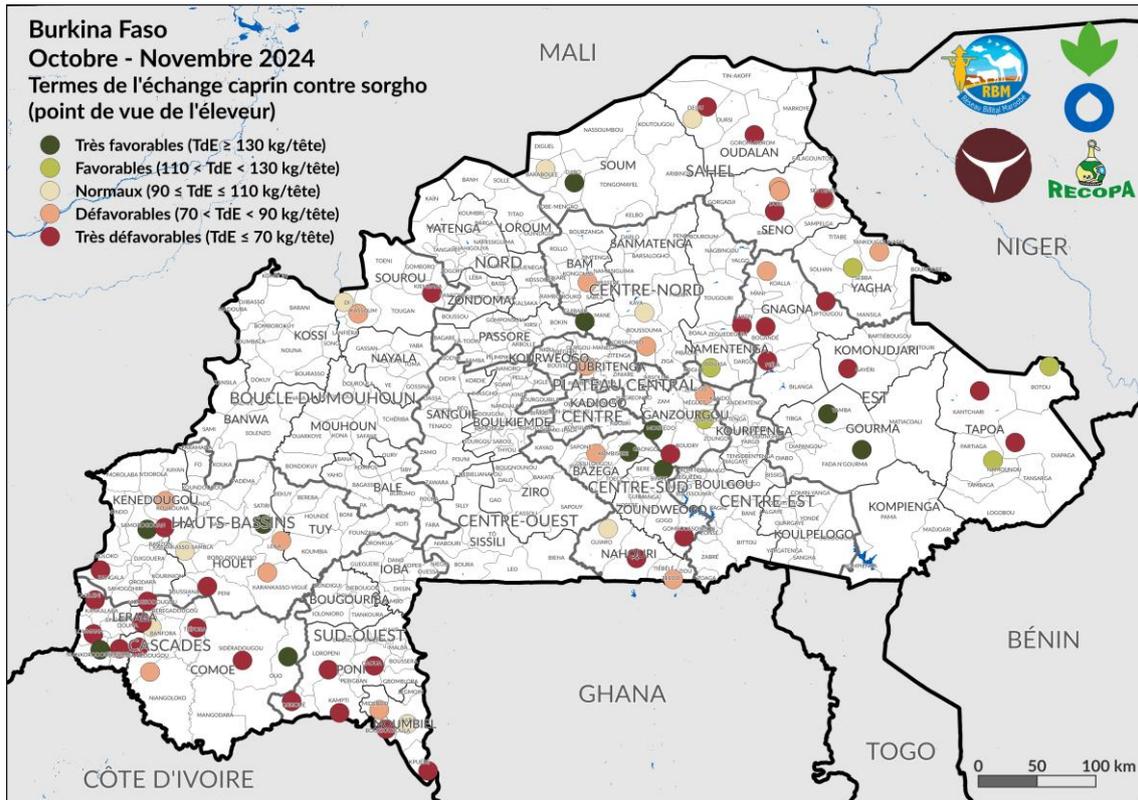


Figure 19 - Termes de l'échange caprin contre sorgho pour la période d'octobre à novembre 2024 sur le Burkina Faso

CONCLUSION

Malgré une insécurité persistante, la situation pastorale reste globalement satisfaisante entre octobre et novembre 2024. La campagne agricole s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec des récoltes fructueuses dans les zones où la production a pu être menée à terme.

La prochaine période correspond aux mouvements de transhumance vers la Côte d'Ivoire et le Ghana, où ces déplacements demeurent réalisables.

Les termes de l'échange devraient évoluer favorablement pour les éleveurs, soutenus par une baisse des prix des céréales résultant des nouvelles récoltes.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Recommandation pour les éleveurs, les organisations pastorales, les services vétérinaires, les services étatiques, et les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Sensibiliser les éleveurs sur les dispositions à prendre pour aller en transhumance (CIT)
- Sensibiliser les éleveurs sur le respect des itinéraires de transhumance
- Prendre en compte les éleveurs dans le circuit des distributions des vivres dans les zones à fort défi sécuritaire
- Mettre plus de stock d'aliments bétail à disposition des éleveurs surtout dans les zones à forte concentration



INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec Ibrahima (RBM – Burkina Faso) – c.ouattara@rbm-ctr.org
- OUEDRAOGO Hamado (VSF-B – Burkina Faso) – h.ouedraogo@vsf-belgium.org
- MAIGA Boubacar (RECOPA) – mababacar_ahy@yahoo.fr
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- LAVAUD Éve-Marie (ACF – ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de l'agence belge de développement ENABEL et de l'Agence Française de Développement AFD.



En partenariat
avec

